



**Nouveau:** le site Internet de la commune d'Allogny a été relooké, rendez-vous sur « [www.allogny.fr](http://www.allogny.fr) »

## Mot du Maire

### Retour sur la Tempête du 28 février

Notre commune a été touchée comme tant d'autres par la tempête Xynthia le dimanche 28 février au petit matin.

Dès 7h du matin, sur appel du Maire, les services d'ERDF communiquaient la liste des postes de distribution d'énergie en panne : en fait tout Allogny était dans le noir ! Autre problème et non des moindres, toutes les routes d'accès à notre commune étaient bloquées par des chutes d'arbres à l'exception de la route vers Bourges. Enfin pour couronner le tout, le réseau téléphonique mobile était saturé par les nombreux appels. Seuls ceux qui avaient eu la chance de conserver un ancien poste téléphonique, en dehors des sans-fils sur prise électrique, pouvaient passer des communications : ce qui a d'ailleurs permis à la mairie de rester en contact avec la cellule de crise de la préfecture.

Vers 11h, les routes étaient rouvertes grâce à l'action des employés municipaux venus d'eux même prêter main forte (Mrs Aguamel et D.Foulatier), à l'aide d'un habitant de la commune (Mr F Jusserand), du maire et des adjoints présents ainsi que des pompiers qui, s'ils ont pu déblayer facilement la rue du Parc, étaient impuissants route de Vierzon et route de Salbris : les arbres ayant entraîné dans leur chute les lignes 20 000 V. Seules les équipes ERDF ont pu ouvrir en toute sécurité ces points noirs vers 17 h. Nos contacts en préfecture et à ERDF nous promettaient alors un retour à la normale vers 20h.

Le lendemain à 6 h, ce fut promis pour midi ...puis devant les découvertes, observées à partir des hélicoptères, des dégâts non encore décelés en zone de forêt ce fut pour l'après midi...

Les écoles étaient sans chauffage de même que la cantine. Parant au plus pressé, des repas froids étaient livrés pour midi. Devant l'incertitude grandissante, en concertation avec la préfecture, il était décidé de fer-

mer l'école mardi si le courant n'était pas rétabli à 16 h 30. Et il le fut à 15 h 55!...uniquement dans le centre bourg ! La route de Vierzon, une partie de la rue des Rois, une partie de la route de Salbris, la rue du Parc et tous les écarts restaient dans le noir pour une nouvelle nuit.

Le mardi tout rentrait progressivement dans l'ordre, mais ce ne fut que vendredi que les derniers foyers furent réalimentés, des dégâts techniques ayant été causés par ailleurs chez certains particuliers.

Ce furent des jours durs, difficiles, voire très difficiles pour les dernières personnes réalimentées en électricité. Mais ce fut heureusement sans commune mesure avec les conséquences de cette même tempête sur les côtes de l'Atlantique où les gens ont tout perdu, même la vie ....

Quelles recommandations à tirer devant ce type d'évènement qui se reproduit de plus en plus fréquemment dans notre village en pleine zone boisée? - en premier chacun doit identifier dans sa propriété les arbres potentiellement à risques (sous vents dominants) pour son habitation, pour la voie publique et pour les artères aériennes de distribution de courant et de téléphone puis entreprendre les travaux d'élagage ou de suppression nécessaires. Chacun est responsable des arbres de sa propriété avec les conséquences qui en découlent

- posséder une bâche pour les problèmes de toiture
- conserver un poste de radio à piles pour se tenir au courant des infos diffusées.
- posséder des systèmes d'éclairage et de chauffage de secours (bougies, lampes à gaz, à pétrole, ..).
- pour ceux qui le peuvent, prévoir l'achat d'une tronçonneuse thermique et d'un groupe électrogène en ayant à l'esprit que ce type d'investissement peut également servir à dépanner son voisin : un retour à la solidarité étant de mise devant ces situations exceptionnelles.

Le Maire , J.CHOLLET

## ■ Printemps de Bourges: navettes lignes 18 gratuites tous les jours

**Aller: Mardi 13 au samedi 17 avril:**  
**Dimanche 18 avril:**

départ Allogny à 16h47, arrivée gare routière à 17h30  
départ Allogny à 12h47, arrivée gare routière à 13h30

**Retour: Mardi 13 avril:**  
**Mercredi 14 au vendredi 16 avril:**  
**Samedi 17 avril:**  
**Dimanche 18 avril:**

départ gare routière 23h30, arrivée Allogny 0h09  
départ gare routière 01h30, arrivée Allogny 2h09  
départ gare routière 03h00, arrivée Allogny 3h39  
départ gare routière 18h45, arrivée Allogny 19h24

## VIE ASSOCIATIVE

### Avril:

**Sam 17** ⇒ Ouverture de la pêche à l'étang d'Allogny

**Sam 24** ⇒ Concours de boules

**Dim 25** ⇒ Randonnée pédestre APE

### Mai:

**Dim 2** ⇒ Concours de pêche à l'étang d'Allogny

**Sam 8** ⇒ Cérémonie Fête de la victoire

**Sam 15** ⇒ Concours de boules

### Juin:

**Dim 6** ⇒ Fête communale et brocante

**Sam 12** ⇒ Concours de boules en semi-nocturne

**Ven 18 au Dim 20** ⇒ Enduro carpes à l'étang

**Sam 19 et Dim 20** ⇒ 2 CV Cross et Fol' car

**Lun 21** ⇒ Fête de la musique

**Sam 26** ⇒ Fête de l'école

### Juillet:

**Sam 3** ⇒ Dîner champêtre, bal et feu d'artifice

**Mer 14** ⇒ Pique-nique républicain

2 changements de présidence à noter en ce début d'année 2010.

■ **Arlette Raimbault** qui avait accepté de reprendre in extrémis l'association du « Théâtre Bleu » en janvier 2009 et qui a mené à bien un spectacle de qualité présenté en novembre dernier passe la main à **Roland Cheveau**.

■ **M. Daniel Cat** succède à **Bruno Ruffin** à la présidence de la « Boule d'Allogny ».

■ **Activités de la Bibliothèque pour ce printemps:**

- du 15 mai au 5 juin: exposition de poésie "Paroles de nature".

- vendredi 28 mai à 18h30 à la MAB et à la bibliothèque: les enfants, le Théâtre Bleu, Chorallogny ainsi que des amateurs de poésie proposeront un florilège de poèmes.

■ **Activités du club de l'Age d'Or:**

- mercredi 9 juin: sortie à AUXERRE avec visite de la ville et de sa cathédrale, croisière sur le Canal du Nivernais et visite d'une cave exceptionnelle ( participation 70 € par personne).

- du 12 au 18 septembre: séjour à Evian les Bains en haute Savoie dans un village vacances au bord du lac Léman (participation 510 €/personne payable en 3 fois), renseignements auprès de la présidente.

■ **Fête de la musique:**

Chorallogny vous invite le lundi 21 juin à 19h30 à la Maison des Associations pour assister à son nouveau spectacle : " **Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches :au fil des saisons .** " Entrée gratuite

■ **Pique-nique Républicain**

Toute la population est invitée à participer à un grand pique-nique républicain le **14 juillet prochain** dans le parc du vieux chêne aux abords du petit étang. Chacun apportera son pique-nique. **L'apéritif sera offert** par la municipalité autour de quelques animations. Repli possible à l'Heure Bleue en cas de pluie.

## VIE PRATIQUE

■ **Arrêté Municipal du 1er février 2010 concernant le stationnement sur les trottoirs communaux.**

Considérant la gêne et la dangerosité pour les piétons conséquemment au stationnement de véhicules en agglomération sur les trottoirs municipaux

**Article 1:** le stationnement ou l'arrêt de véhicules non autorisés sur les trottoirs seront sanctionnés par une contravention de 2ème classe.

**Article 2:** le stationnement ou l'arrêt de véhicules non autorisés sur les places réservées aux personnes handicapées seront sanctionnés par une contravention de 4ème classe.

**Article 3:** Mr le Commandant de la brigade de gendarmerie de Neuvy-Sur-Barengéon, Mr l'agent de surveillance des voies publiques sont chargés de l'application du présent arrêté.

■ **REDUISONS NOTRE FACTURE D'EAU**

*Depuis la Loi sur l'eau du 30/12/2006, l'eau est devenue un sujet récurrent. Voici quelques conseils pour réduire votre facture dès 2010.*

**Les gestes pour économiser l'eau :**

- Ne pas laisser couler l'eau inutilement : fermer le robinet pendant le brossage de dent, le savonnage des mains ou en faisant la vaisselle.

- Remplir les appareils électroménagers au maximum (lave-vaisselle, lave-linge) et opter pour des appareils ayant la plus basse consommation (classe A ou A+).

- Prendre des douches qui consomment environ 70 litres plutôt que des bains qui consomment près de 200 litres. La consommation électrique pour chauffer l'eau est elle aussi multipliée par 3.

- Utiliser des robinets équipés de brise-jets ou de régulateurs de pression.

- Abaisser le volume des chasse d'eau à l'aide de dispositifs d'économie d'eau (chasse d'eau double débit) ou en plaçant une brique (ou tout autre objet non flottant) dans le réservoir d'eau ou en réglant le flotteur plus bas.

- Contrôler sa consommation d'eau pour déceler d'éventuelles fuites d'eau en comparant avec les anciennes factures ou directement sur le compteur d'eau.

- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin. Limiter l'évaporation en paillant le sol (recouvrir le sol de paille). Arroser le soir ou tôt le matin.

■ **Résultat concours des Maisons décorées 2009**

1 er – Mr et Mme Mollon, La Noue Palisse

1 er – Mr et Mme Chasset, allée du bois des Rois

2 – Mme Palot, rte d'Henrichemont

3 – Mr et Mme Bascoulergue, rte de St Martin

*Feuille d'information imprimée par la « commission communication »*